

Elections législatives du 15 décembre 2013, Deuxième tour

**COMMUNIQUE N° 1 DU POLE D'OBSERVATION CITOYENNE
ELECTORALE (POCE)**

Démarrage régulier des opérations de vote

Le Réseau APEM a déployé 3.300 observateurs/observatrices nationaux fixes et 200 superviseurs/coordonateurs et points focaux mobiles dans les 40 circonscriptions électorales concernées par le deuxième tour. A 12 heures, 2.167 observatrices/observateurs ont envoyé leurs rapports sur la plate forme www.malivote.com.

D'une manière générale, 93% des bureaux de vote couverts ont ouvert à l'heure. A l'ouverture, 99,6% des présidents de bureaux de vote étaient présents dont 11,9% de femmes. Dans 7,7% des bureaux de vote le nombre d'assesseurs présents était inférieur à 4. Il faut signaler que sur l'ensemble des assesseurs 43,7% sont des femmes.

Dans 95,5% des bureaux de vote, les matériels et documents électoraux étaient au complet. Ce qui a permis le démarrage effectif des opérations de vote à l'heure.

La disposition de l'isoloir dans 97,7% des bureaux de vote visités, garantit le secret du vote. La situation de l'urne à l'ouverture dans 99,8% des bureaux visités était satisfaisante.

Les opérations de vote se déroulent dans de bonnes conditions et dans un climat serein dans les différents centres observés. Toutefois, le POCE constate que l'affluence est faible dans la plupart des centres de vote, à l'exception de ceux des circonscriptions de Gao et Ansongo où elle est relativement plus importante qu'au 1^{er} tour. En outre, une participation massive des femmes est remarquée dans la région de Ségou tandis que les conditions climatiques ne sont pas favorables à une mobilisation à Bamako, Mopti et Tombouctou (froid, vent, brouillard).

Le POCE se félicite, pour le moment du démarrage correct des opérations de vote, hormis quelques incidents relevés à Diré, Région de Tombouctou, et à Doumanzana, Commune I du district de Bamako, et signalés à la chambre politique, laquelle les a portés au fur et à mesure à la connaissance des autorités compétentes pour correction.

Il engage les autorités chargées de l'organisation des élections à poursuivre les efforts de correction des insuffisances et dysfonctionnements.

Le POCE constate à ce stade la faible affluence et invite les électrices/électeurs à aller voter.

La plate forme continue sa veille et son observation citoyenne. Elle fera un communiqué sur les opérations de vote et le dépouillement, en début de soirée.

Bamako, le 15 décembre 2013

Le Porte parole du POCE

Ibrahima SANGHO

Réseau ONG d'Appui au Processus Electoral au Mali -Réseau APEM-

Siège : ACI 2000 Hamdallaye, Porte 1478, Rue 390, Immeuble YARA

e-mail : apemfr@yahoo.fr - 65 59 81 14 - 66 58 82 34 - 66 78 15 52

Comptes bancaires : 260 010 071 52-29 BDM s.a. / 260 01 24 1582-86 BDM s.a / Bamako- Mali